

Permanences :

Home Sacré-Cœur - Ploegsteert

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h

Frédérique Mahieu

Assistante Sociale

056/39.08.08

frederique.mahieu@cpas-comines.be

Home La Châtellenie - Warneton

Mardi et vendredi de 9h à 11h

Frédérique Mahieu

Assistante Sociale

056/56.16.55

frederique.mahieu@cpas-comines.be

Home Paul Demade - Comines

Tous les matins de 9h à 11h

Nathalie Jumel

Assistante Sociale

056/39.00.08

nathalie.jumel@cpas-comines.be

Une convention fixant les modalités financières est signée entre le résident et/ou son représentant et le CPAS après que vous ayez pris connaissance du règlement d'ordre intérieur.

Chambre moderne simple

(1 lit avec lavabo, WC, tv écran plat)

+ repas, animation, télédistribution et téléphone

52,66€/j

Chambre de luxe simple

(1 lit avec lavabo, WC, 1 douche, tv écran plat)

+ repas, animation, télédistribution et téléphone

55,35€/j

Chambre de luxe double

(1 seule chambre)

(2 lit avec lavabo, WC, douche, tv écran plat)

+ repas, animation, télédistribution et téléphone

47,65€/j

*Prix solidarisé et indexé au 01/07/25

Votre admission

Les admissions se font dans l'ordre d'inscription et selon les disponibilités et votre profil d'autonomie/de dépendance (échelle de Katz). Lorsqu'une chambre devient disponible, le Service social vous contacte et constitue avec vous et/ou votre représentant le dossier social, médical et administratif.

Nous vous remercions de lui présenter les pièces suivantes :

- carte d'identité et 1 photo d'identité, livret de famille, vignettes de mutuelle, titres et derniers talons de vos pensions, dernière note de calcul d'impôt et de revenu cadastral, preuves d'autres ressources (reçus loyers, biens immobiliers, extraits de compte,...), renseignements assurance le cas échéant (hospitalisation, responsabilité civile, funéraire, ...), coordonnées complètes de vos proches (adresse, téléphone, mail, ...) ainsi que les coordonnées des prestataires de votre choix (médicaux et autres).

Vous recevrez le règlement d'ordre intérieur qui précise les modalités d'admission et régit les droits et devoirs de chacun. Le service social convient avec vous des conditions particulières de l'accueil et des modalités financières. Une convention est dûment complétée et signée.

Votre trousseau

Notre maison de repos fournit le linge de toilette (sauf le linge de toilette personnel utilisé en cas d'hospitalisation) et la literie et en assure l'entretien.

Tous les vêtements ou produits utiles selon vos habitudes sont les bienvenus. Nous vous demandons d'en avoir en suffisance. Une liste détaillée et conseillée est à disposition auprès du Service social. Il vous est demandé de veiller à compléter et/ou renouveler si besoin le trousseau de linge personnel en cours de séjour.

Les travaux de couture ne sont pas assurés par les services de la maison de repos. Pour l'entretien de votre linge personnel, aucune lessive à la main ne peut être faite en chambre. Vous avez le choix entre deux possibilités :

1/ soit en confier l'entretien à la blanchisserie Dumoulin à Comines qui assure pour le compte du CPAS l'entretien du linge de toilette et de la literie. Vous disposerez de vos propres sacs à linge nominatifs mis en chambre. Le linge doit être d'entretien facile, supportant le traitement industriel (pas de vêtement de type Damart). Une caution est demandée par la blanchisserie à la première mise à disposition de ces sacs à linge (par sac/minimum 4 sacs). Le linge, une fois entretenu, vous sera remis en chambre par le personnel de la maison de repos sous forme d'un colis individuel. Tout le linge sera marqué par la blanchisserie au moyen d'étiquettes thermocollantes et muni d'un code-barres afin d'optimiser le suivi du linge. Une facture mensuelle, individualisée et détaillée, reprenant le nombre de pièces entretenues sera établie par la blanchisserie et reprise sur la facture d'hébergement. La tarification se fera à la pièce. Vous pouvez obtenir une liste des prix auprès des services administratifs de la maison de repos. Les pièces sont susceptibles d'indexation.

2/ soit en confier l'entretien à un proche.

Nous vous demandons d'évacuer le linge souillé, quotidiennement et ce, toute l'année, conformément aux normes d'hygiène prévues dans le Décret des Maisons de Repos.

Maisons de Repos

du CPAS de Comines-Warneton



Editeur responsable :
Frédéric Haliez,
Président du CPAS de Comines-Warneton

Bienvenue

Le Centre Public d'Action Sociale de la Ville de Comines-Warneton est heureux de vous présenter ses Maisons de Repos et de Soins.

Le Président, la Directrice générale et les Membres du Conseil de l'Action sociale vous souhaitent au nom du personnel, la bienvenue dans nos établissements.

Ce triptyque vous permettra de vous familiariser avec nos services.

Tous les moyens dont nous disposons seront mis en œuvre pour vous offrir un séjour à la hauteur de vos souhaits.

Agir pour mieux vivre est notre tâche quotidienne.

Nous souhaitons que nos maisons soient de véritables lieux de vie où l'on soigne et où l'on accompagne la vie.

N'hésitez pas à formuler vos souhaits, critiques et suggestions et témoigner aussi de votre satisfaction. Vos remarques seront toujours utilisées pour l'amélioration des services.



Notre Centre est Présidé par Monsieur Frédéric Hallez,
Madame Myriam Debruyne est la Directrice Générale,
Madame Camille De Deurwaerder est la Directrice Financière.

Nos maisons de repos

Notre centre gère trois Homes, situés chacun dans un cadre verdoyant :

Home Sacré-Cœur Ploegsteert

Ce site, proche du centre de Ploegsteert, est en liaison avec la Résidence-Services « Sacré Cœur » qui compte 20 appartements pour personnes âgées et se trouve à proximité de neuf logements sociaux pour personnes âgées (Clos du cheval blanc). La maison de repos accueille dans des chambres individuelles 40 résidents dont 25 en lits de soins et 15 en unité de vie adaptée. Elle accueille également 10 résidents en court séjour et 15 en accueil de jour.

Home Sacré-Cœur - Ploegsteert

Maison de Repos et de soins- Court séjour
Accueil de jour - Résidence-Services

Rue de Ploegsteert, 155
7782 Ploegsteert
056/39.08.00

administratif : valerie.wils@cpas-comines.be

Michaël Demoen

Directeur

056/39.08.01

michael.demoen@cpas-comines.be

Frédérique Mahieu

Assistante Sociale

056/39.08.08

frederique.mahieu@cpas-comines.be

Home La Châtellenie Warneton

Elle est située dans le centre de la ville de Warneton et se situe à côté de 9 logements sociaux pour personnes âgées (Clos des Mountches). La Maison de repos accueille 40 résidents dont 10 en lits de soins. On y compte 26 chambres seules et 7 chambres doubles.

Home La Châtellenie - Warneton

Maison de Repos et de soins

Rue de la Châtellenie, 13
7784 Warneton
056/56.16.50

administratif : emeline.parez@cpas-comines.be

Michaël Demoen

Directeur

056/56.16.52

michael.demoen@cpas-comines.be

Frédérique Mahieu

Assistante Sociale

056/56.16.55

frederique.mahieu@cpas-comines.be

Home Paul Demade Comines

Ce site, est située au centre du quartier dit «Les Cinq Chemins», dans un grand parc à côté de du siège administratif du CPAS et à côté de 40 logements sociaux pour personnes âgées (rue Paul Demade). La Maison de repos accueille dans des chambres individuelles 85 résidents dont 55 en lits de soins.

Home Paul Demade - Comines

Maison de Repos et de soins- Court séjour

Rue de Ten-Brielen, 160
7780 Comines
056/39.00.00

administratif : kathy.morel@cpas-comines.be

Didier Steinbach

Directeur

056/39.00.01

direction.comines@cpas-comines.be

Nathalie Jumel

Assistante Sociale

056/39.00.08

nathalie.jumel@cpas-comines.be

Les Directions des Maisons de Repos animent des équipes de personnel composées d'infirmier(e)s, d'auxiliaires de soins, de personnel paramédical, administratif, de personnel d'animation et d'hôtellerie.

Un Comité des résidents composé en majorité de représentants de résidents et leur famille est associé au fonctionnement de l'établissement.

Le Service social est à votre disposition pour tout problème personnel, social, administratif ou financier.

Votre Inscription

Les admissions se font dans l'ordre d'inscription et selon les disponibilités et votre profil d'autonomie/de dépendance (échelle de Katz). Lorsqu'une chambre devient disponible, le Service social vous contacte et constitue avec vous et/ou votre représentant le dossier social, médical et administratif.

L'âge minimum requis est de 70 ans.

Vous devez :

- Soit être domicilié dans l'entité cominoise depuis 2 ans.
- Soit avoir vécu dans le passé 10 ans à Comines et y avoir au moment de l'inscription conservé des attaches sociales et familiales suffisantes.

Pour la personne qui ne satisfait pas à ces conditions, l'accord exprès du C.P.A.S doit être demandé.

Nous accueillons les personnes valides ou en perte d'autonomie.